

**Motion présentée par l'ensemble du personnel enseignant  
du collège Denis Saurat de Trélon  
le jeudi 28 janvier 2016**

Le contenu des motions précédentes reste valable.

Nous exigeons l'abrogation

\*du décret du 19 mai 2015, *JORF* n°0115 du 20 mai 2015 page 8503, texte n° 7

\*de l'arrêté du 19 mai 2015, *JORF* n°0115 du 20 mai 2015 page 8504, texte n° 8

**\*du décret du 31 mars 2015 (n°2015-372), *JORF* n°0078 du 2 avril 2015 page 6034, texte n° 16 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

\*de la circulaire d'application des enseignements au collège, n°2015-106 du 30 juin 2015

Et la suppression

\*des nouveaux programmes publiés au *BO* spécial n°11 du 26 novembre 2015

\*du nouveau DNB 2016 présenté sur <http://www.education.gouv.fr/cid93640/evaluation-des-eleves-la-livret-scolaire-plus-simple-brevet-plus-complet.html>

Nous voulons un véritable échange pour construire une réforme qui présente un contenu d'instruction exigeant et sans réduction des horaires dus aux élèves.

Nous dénonçons **la baisse** de la DHG avec un rapport heure/élève **en baisse** (passe de 1,41 à 1,37) et un taux d'encadrement **en baisse**.

Nous déplorons la suppression de 2 postes d'enseignants en Allemand et en Lettres classiques : c'est un appauvrissement de l'offre culturelle dans les campagnes, en contradiction avec les propos du Ministre de l'EN. Où est la volonté d'un renforcement de l'étude de la langue allemande ? Les enseignements de latin et de grec ancien étaient proposés à tous les élèves avant cette réforme, ils ne le seraient plus pour personne si cette réforme est appliquée!

Nous dénonçons la suppression des classes bilangues. Pourquoi sont-elles maintenues à 100% dans l'académie de Paris, alors qu'elles diminuent de 59.3% dans celle de Lille (source ADEAF) ?

Comment justifier une telle inégalité ?

Nous dénonçons la suppression des sections européennes en Allemand et en Espagnol.

Nous dénonçons l'imposition des IMP qui sont, dans leur utilisation, moins souples que les HSE et imposent de passer par le Conseil pédagogique puis par le Conseil d'Administration.

Nous dénonçons la part d'autonomie laissée aux établissements : les inégalités ne feront que croître.

Nous dénonçons l'imposition de l'évaluation par compétences qui vise à cacher le faible niveau réel atteint par nombre d'élèves, pour acheter la paix sociale.

Nous dénonçons l'imposition des EPI, car

- ils sont pris sur les horaires disciplinaires des élèves

- aucun temps de concertation n'est prévu pour les enseignants dans leur service

Comment mettre en pratique ces EPI dans les disciplines comme les Arts plastiques et l'Éducation musicale quand ces cours ne disposent que d'une heure par semaine devant les élèves ?

Comment mettre en pratique ces EPI lorsque les enseignants sont en service partagé sur plusieurs établissements ?

C'est pourquoi nous refusons que le terme « EPI » apparaisse sur les emplois du temps.

Nous dénonçons toutes les mesures qui restreignent nos libertés pédagogiques et qui ne servent en rien l'élévation du niveau des élèves.

Nous dénonçons l'obligation de nous former à la réforme 2016 sur notre temps, hors travail et pendant les heures de classe que nous devons aux élèves, cette année et l'année scolaire prochaine.

Nous dénonçons une réforme qui ne vise que les économies budgétaires au détriment de la qualité de l'instruction et de l'éducation des élèves.

Nous dénonçons une réforme DEBILIS (en latin, qui signifie « de faible constitution, non viable ») qui n'est en fait que la matérialisation d'une école du renoncement !

Comment les fonctionnaires de l'EN peuvent-ils assurer leurs missions ?

**Et encore, nous dénonçons l'absence de réponse de la part du ministère à toutes nos questions.**